

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du Jeudi 13 juin 2019 -**

**Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **21** membres.

**19/045/ECSS**

**DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS -  
DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives  
- 3ème répartition 2019 - Approbation de conventions - Budget primitif 2019.**

19-33934-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup>  
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER  
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations sportives de notre secteur – 3<sup>ème</sup> répartition 2019.

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou pour l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans ce cadre il est soumis à notre approbation une troisième répartition d'un montant global de 694 050 Euros dont 99 500 Euros pour notre secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DELIBERE**

**ARTICLE 1** Sont approuvées les conventions ci-annexées, avec les associations sportives de notre secteur ainsi que les subventions proposées.

Tiers	Mairie 6 <sup>ème</sup> secteur – 11/12 <sup>ème</sup> arrondissements	Euros
	Club Athlétique de Marseille Le Phénix Valentinois Stade de la Jouvène Pierre d'Acunto - rue Raymond Pitet 13011 Marseille EX013808 Fonctionnement Nombre de licenciés : 118 foot Budget prévisionnel : 23 670 Euros	3 000
34522	Club Sportif Marseille Provence Place des Caillols 13012 Marseille EX013834 Fonctionnement Nombre de licenciés : 459 handball Budget prévisionnel : 289 000 Euros	50 000
11901	Club Sportif Montolivet Bois Luzy Omnisports 353, avenue de Montolivet 13012 Marseille EX013792 Fonctionnement Nombre de licenciés : 338 divers sports Budget prévisionnel : 184 192 Euros	2 000
15397	Judo Club la Barasse Le Clos Valentin – Villa 40 12, traverse des Romans 13011 Marseille EX013648 Fonctionnement Nombre de licenciés : 90 judo jujitsu Budget prévisionnel : 40 000 Euros	3 500
7905	Massilia Marathon 13, boulevard Bel Air 13012 Marseille EX013932 Action : Cross de Marseille Date : 1 <sup>er</sup> décembre 2019 Budget prévisionnel : 49 500 Euros	22 000
37764	Planète Borg 12, allée des Fleurs 13012 Marseille EX013560 Fonctionnement Nombre de licenciés : 68 savate boxe Budget prévisionnel : 28 000 Euros	3 000
35283	Ring Olympique Marseille Stade Municipal de Saint Marcel – 47, rue des Crottes 13011 Marseille EX013873 Fonctionnement Nombre de licenciés : 85 boxe Budget prévisionnel : 7 000 Euros	3 000

35282	Taekwondo Hagakure 3, boulevard de la Salette 13012 Marseille EX013644 Fonctionnement Nombre de licenciés : 44 taekwondo Budget prévisionnel : 21 515 Euros	1 500
11903	Union Sportive de Saint Marcel Château Saint Jacques Bat M – 56, boulevard de la Valbarelle 13011 Marseille EX013878 Fonctionnement Nombre de licenciés : 264 basket Budget prévisionnel : 70 500 Euros	6 500
38646	Vallée de l'Huveaune Rugby Club Marseille 81, traverse des Écoles 13011 EX013620 Action : 2 <sup>ème</sup> Sevens Ladies Date : 25 et 26 mai 2019 Budget prévisionnel : 30 600 Euros	4 000
11930	Vélo Club Excelsior de Marseille Résidence Marie Christine Bâtiment D15 – 58, avenue des Caillols 13012 Marseille EX013678 Fonctionnement Nombre de licenciés : 66 cyclotourisme Budget prévisionnel : 16 650 Euros	1 000

**ARTICLE 2** Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

**ARTICLE 3** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

**ARTICLE 4** La dépense correspondante d'un montant de 694 050 Euros dont 99 500 Euros au bénéfice des associations de notre secteur sera imputée sur le Budget Primitif 2019 – DS 51502 – fonction 40 – nature 6574.1 – action 20190701.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté  
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 13 juin 2019